

Culture COM : En 1897, les représentations cinématographiques furent interdites à Paris. Pourquoi cette censure ?

25-02-2017

avec

En 1897, les représentations cinématographiques furent interdites à Paris. Elles ne furent rétablies que quelque temps plus tard. Pourquoi cette censure à l'heure des grandes lois républicaines sur la liberté d'opinion ?

-
Créé en 1885, le Bazar de la Charité est un consortium d'organisations caritatives de la meilleure société aristocratique parisienne.

-
En 1897, le Bazar s'installe dans un hangar en bois de la rue Jean-Gougeon, près des Champs-Élysées à Paris, pour une grande vente de charité du 3 au 6 mai.

-
Attraction : on projette les premiers films des frères Lumière.

Le deuxième jour, vers 16h, la duchesse d'Alençon murmure « j'étouffe » tant on manque d'air dans cette salle close.

-

A 16h30, l'assistant-projectionniste allume une allumette qui enflamme sa réserve d'éther : un incendie démarre qui se propage comme une traînée de poudre.

-

Le Bazar est transformé en brasier.

-

On retirera 129 corps, dont 123 femmes.

-

Pourtant 200 hommes se trouvaient, dit-on, à l'intérieur : certains aristocrates semblent ne pas s'être conduits en gentlemen.

-

Le carnet nécrologique a des allures de Bottin Mondain.

-

Une fois connus les résultats de l'enquête, les projections cinématographiques publiques sont interdites.

-

Mais l'exemple venu de l'étranger et la pression de la demande sont si forts que l'interdiction est assez vite levée.

-

Une chapelle témoigne aujourd'hui encore du drame au n°17 de la rue Jean-Gougeon.